

AFFAIRE N° 10

RATIFICATION du marché de gré à gré passé le 30 Décembre 1959 avec Madame Fernand GAZAL pour fourniture de matériels destinés aux cours complémentaires des écoles.

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Un marché de gré à gré a été passé avec Madame Fernand GAZAL le 30 Décembre 1959 pour fourniture de matériels pour les écoles primaires Joinville et Centrale.

Le montant de ce marché s'élève à 2.000.000 de Fr.

Je vous demande de le ratifier étant déjà approuvé par Me le Préfet à la date du 2 Mars 1960./.

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.

Vu
Saint Louis le 4^{ème} 1960
Le chef de Division
Signé Joffreau